

Réparation & Maintenance du Pont du Larivot



Maitre d'Ouvrage :

Assistance au Maitre d'Ouvrage :



DGTM Guyane
Rue du Port
CS 76003
97306 CAYENNE



SYSTRA
23 Parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX

Maitre d'Œuvre :



**setec
als**

**setec
tpi**

setec als

Immeuble le Crystallin
191/193 Cours Lafayette
CS 20087
69458 LYON CEDEX 06

setec tpi

Immeuble Central Seine
42/52, quai de la Râpée
75583 PARIS CEDEX 12



AGIR

Immeuble Patawa
854A Route de Rémière
97354 REMIRE-MONTJOLY



IET

484 Route de Montjoly
97354 REMIRE-
MONTJOLY

Auteur :

setec als – A. DEBOSSE

Date :

17/11/2025

BPU des investigations

Projet :	Emetteur :	Type :	Numéro :	Indice :
LARIVOT	ST	BPU	3035	B

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE.....	5
2.	BPU.....	5

1. PREAMBULE

Le présent BPU est réputé couvrir la rémunération de la totalité des fournitures, études, essais, tests, contrôles, et prestations de toutes natures nécessaires à la totale réalisation des investigations et essais en conformité avec le CCTP.

Lors de l'établissement de son offre l'Entrepreneur est tenu de demander tous les renseignements nécessaires pour s'assurer d'avoir bien identifié et estimé financièrement toutes les prestations explicitement définies dans le bordereau des prix ou dans les autres pièces du marché.

Systématiquement, quand une tâche ou une prestation est prévue dans le CCTP, sa rémunération est explicitement incluse dans un ou plusieurs prix du présent dossier, ou à défaut réputée rémunérée forfaitairement dans l'ensemble des prix du BPU.

Le BPU prend en compte l'ensemble des frais engendrés par les contraintes générales et particulières du site détaillées au CCTP, avec notamment : la coordination avec les services d'exploitation avant toutes interventions, certains accès difficiles, les réalisations des investigations de nuit. Les frais de signalisation sont réputés compris dans les prix définis ci-après.

Le présent BPU est également réputé couvrir la rémunération de toutes les opérations de nettoyage après chaque travail et d'évacuation en décharge des matériaux correspondants ; en particulier, le Maître d'Œuvre pourra, s'il juge que les zones d'intervention ne sont pas correctement remise en état, faire intervenir une autre entreprise pour remettre en état les zones d'investigations au frais de l'Entrepreneur si celui-ci n'a pas satisfait à la demande écrite du Maître d'Œuvre de remettre en état les zones de sondage dans un délai de huit (8) jours calendaires. Toute non remise en état fera l'objet d'une pénalité comme précisé au CCTP

2. BPU

N° des prix	Désignation Définition des prix Prix hors taxes libellés en lettre	Unité	Prix Unitaires HT. en chiffres
A A1	FRAIS GENERAUX Frais généraux Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des frais généraux de l'intervention, notamment en période de préparation. Avant tout commencement d'exécution des travaux, l'Entrepreneur devra procéder dans les formes et délais prescrits par la réglementation, aux DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux), auprès de chaque gestionnaire de réseaux concernés par les travaux et auprès des communes sur lesquelles sont réalisés les travaux. Il comprend les dépenses liées à l'application de cette procédure relative à l'identification et l'information des propriétaires et exploitants avant intervention, et à l'établissement des états des lieux contradictoires avant et après intervention. Ce prix comprend également : - Les visites de site ainsi que la collecte des données que l'entrepreneur effectuera durant la période de préparation (notamment des réseaux), - les frais de laboratoire et des matériels (y compris véhicules) pour la réalisation de l'intégralité des investigations, - les frais du personnel d'encadrement des missions avec présence permanente (y compris les coûts de déplacement, les participations aux réunions de démarrage, de chantier et de restitution,...), - les frais d'établissement des documents généraux (procédure, PMQ, PPSPS...) - les frais d'établissement des documents de phasage des interventions et plannings d'interventions - les frais d'établissement des demandes de balisage, le cas échéant - les frais de gestion et de coordination des investigations en fonction des balisages accordés par le gestionnaire de voirie, le cas échéant. Ce prix sera rémunéré au prorata d'avancement du chantier. LE FORFAIT (en lettres) :	Ft	

N° des prix	Désignation Définition des prix Prix hors taxes libellés en lettre	Unité	Prix Unitaires HT. en chiffres
B	MESURE TENSION RESIDUELLE PRECONTRAINT Ce prix rémunère à l'unité les mesures de tension résiduelles de la précontrainte, telles que définies dans le CCTP. En outre, la prestation comprend : - l'amenée et le repli du matériel spécifique, - l'amenée et le repli des moyens d'accès, - la mise à disposition du personnel qualifié nécessaire à la réalisation de l'auscultation, - la signalisation éventuelle.		
B01	Création et rebouchage de fenêtres L'UNITE (en lettres)	U	
B02	Inspection visuelle et reportage photographique L'UNITE (en lettres)	U	
B03	Essai à l'arbalète L'UNITE (en lettres)	U	
C	ETAT CORROSION DES ARMATURES PASSIVES Ce prix rémunère à l'unité les constats de l'état de corrosion des armatures passives, tels que définies dans le CCTP, via l'ouverture de fenêtres d'environ 50cm de côté. En outre, la prestation comprend :		

N° des prix	Désignation Définition des prix Prix hors taxes libellés en lettre	Unité	Prix Unitaires HT. en chiffres
	- l'amenée et le repli du matériel spécifique, - l'amenée et le repli des moyens d'accès, - la mise à disposition du personnel qualifié nécessaire à la réalisation de l'auscultation, - la signalisation éventuelle.		
C01	Création et rebouchage de fenêtres L'UNITE (en lettres)	U	
C02	Inspection visuelle et reportage photographique L'UNITE (en lettres)	U	
D	MESURE DU POTENTIEL DE CORROSION DES ARMATURES Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation de cartographie des potentiels de corrosion telle que défini dans le CCTP. En outre, la prestation comprend : - l'amenée et le repli du matériel spécifique, - l'amenée et le repli des moyens d'accès, - la mise à disposition du personnel qualifié nécessaire à la réalisation de l'auscultation, - la signalisation éventuelle - la création et le rebouchage de petites fenêtres permettant de raccorder le ferrailage passif et l'appareillage de mesure.		
D01	Mesures corrossimétrie		

N° des prix	Désignation Définition des prix Prix hors taxes libellés en lettre	Unité	Prix Unitaires HT. en chiffres
	LE METRE CARRE (en lettres)	m ²	
D02	Mesure vitesse de corrosion L'UNITE (en lettres)	U	
E	PRELEVEMENT DE CAROTTES DE BETON Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de prélèvement de béton par carottage (y compris rebouchage) telle que définie dans le CCTP. En outre, la prestation comprend : - l'amenée et le repli du matériel spécifique, - l'amenée et le repli des moyens d'accès, - la mise à disposition du personnel qualifié nécessaire à la réalisation du prélèvement, - la signalisation éventuelle, - le rebouchage du carottage avec un mortier de réparation à retrait compensé.		
E01	Prélèvement L'UNITE (en lettres)	U	
F	ESSAIS DE RESISTANCE A LA COMPRESSION Ce prix rémunère à l'unité la réalisation des essais en laboratoire permettant la détermination de la résistance à la compression du béton tel que défini dans le CCTP. En outre, la prestation comprend : - la mise à disposition du personnel qualifié nécessaire à la		

N° des prix	Désignation Définition des prix Prix hors taxes libellés en lettre	Unité	Prix Unitaires HT. en chiffres
	réalisation de l'analyse ainsi que le matériel spécifique nécessaire, - les frais d'acheminement des prélèvements au laboratoire.		
F01	Essai L'UNITE (en lettres)	U	
G	CARBONATATION/CHLORURES		
	Ce prix rémunère à l'unité la réalisation des essais en laboratoire permettant la détermination du taux de chlorure et la détermination du front de carbonatation du béton telle que définie dans le CCTP.		
	En outre, la prestation comprend : - la mise à disposition du personnel qualifié nécessaire à la réalisation de l'analyse ainsi que le matériel spécifique nécessaire, - la rémunération de l'ensemble des essais et des réactifs nécessaires d'obtention des résultats,		
G01	Essai L'UNITE (en lettres)	U	
H	RAPPORTS D'INVESTIGATIONS		
	Ce prix rémunère forfaitairement la rédaction et la fourniture du rapport de synthèse incluant les différents « sous-rapports » pour chacune des investigations tels que définis dans le CCTP. Le rapport de synthèse devra ainsi intégrer l'ensemble des sous-rapports suivants :		

N° des prix	Désignation Définition des prix Prix hors taxes libellés en lettre	Unité	Prix Unitaires HT. en chiffres
	- Corrosimétrie, incluant les constats des fenêtres avec pertes de sections éventuelles. - Essais à l'arbalète, incluant les constats des fenêtres sur la précontrainte. - Chlorures/Carbonatation		
H01	Rapport LE FORFAIT (en lettres)	Ft	